



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CSG

Question écrite n° 69725

Texte de la question

M. Joël Sarlot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur une mesure d'exonération de CSG. En effet, il paraît socialement souhaitable d'autoriser le non-assujettissement à la CSG des sommes versées aux familles d'accueil par les membres des familles de personnes âgées non imposables sur le revenu. Aussi, souhaiterait-il qu'il se prononce sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Joël Sarlot](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69725

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6862